

Lycée cantonal : les abandons, les échecs et la pression scolaire sont-ils en augmentation ?

Le Lycée cantonal a pour mission prioritaire de préparer les élèves à l'entrée dans les hautes écoles, en particulier à l'Université. Cette mission ne se limite toutefois pas à l'obtention d'un titre : elle suppose aussi de favoriser l'épanouissement des jeunes, de développer leur esprit critique, leur autonomie et leur capacité à construire leur avenir personnel, académique et professionnel.

Or, plusieurs témoignages récents de parents font état d'un malaise préoccupant. Ils évoquent des abandons en cours de formation, un manque de dialogue, une pression ressentie comme disproportionnée, un état d'esprit peu constructif, des attitudes pédagogiques vécues comme humiliantes, ainsi que des incitations à réduire, voire à abandonner, des activités sportives, culturelles ou associatives pourtant essentielles à l'équilibre des jeunes.

Sans préjuger des situations individuelles ni généraliser à l'ensemble du corps enseignant, ces éléments appellent une clarification.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien d'élèves ont interrompu (abandons, échecs, exclusions éventuelles) leur formation au Lycée cantonal durant l'année scolaire 2025-2026, et comment ce nombre a-t-il évolué au cours des dernières années?
2. Que deviennent les élèves qui quittent le Lycée cantonal avant l'obtention de la maturité, et quelles sont les principales causes identifiées de ces départs ?
3. Quels sont les taux d'échec aux examens de maturité et aux promotions annuelles au Lycée cantonal au cours des dernières années et comment le Gouvernement apprécie-t-il la situation et son évolution ?
4. Sur quelle base réglementaire l'interdiction du redoublement volontaire repose-t-elle et partant, le Gouvernement est-il prêt à réexaminer cette règle lorsque le redoublement pourrait éviter une rupture de formation ?
5. Enfin, quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il sur les témoignages faisant état d'une pression scolaire excessive, d'un manque de dialogue, de propos ou comportements humiliants, ou d'incitations à renoncer à des activités sportives, culturelles ou associatives ?